

Direction Générale
N° : 128 /ATRBSA/DEPR/2021

Constantine le 3.3.2021

Aux Présidents des Conférences Régionales

Objet : A/S Composante humaine en chercheurs des laboratoires de recherche

Il est porté à la connaissance des chercheurs qu'en sus des membres fondateurs, qui sont au nombre de 12, un laboratoire de recherche pourrait intégrer des enseignants chercheurs appartenant à d'autres laboratoires agréés. Toutefois, un enseignant chercheur ne peut pas être chef d'équipe dans deux laboratoires de recherche différents. En outre la composante humaine d'un laboratoire de recherche pourrait être actualisée et mise à jour au cours de toute l'année.

Les chercheurs algériens établis à l'étranger peuvent être considérés comme étant membre à part entière d'un laboratoire de recherche associé

Dr. Sakina BECHKRI.
Chef de Département de l'Evaluation
des Projets de Recherche.
ATRBSA

